

Le métier

Un **agent de sécurité** est payé pour protéger. Que ce soit pour protéger des personnes, des marchandises, des équipements, des locaux ou des lieux – l'agent de sécurité joue un rôle très important, et c'est d'ailleurs pour cette raison que le secteur de la sécurité se porte bien et qu'il offre de nombreuses opportunités à ceux qui recherchent un emploi.

L'agent de sécurité travaille comme salarié d'entreprise de sécurité privé ou pour des services internes de sécurité au sein de grandes entreprises ou d'administrations. Sa mission, qui concerne la sécurité privée, ne doit pas être confondue avec celle de la sécurité civile, qui est une attribution de l'Etat (sapeurs pompiers, militaires, marins), ni avec celle de la police.

Les missions

En fonction de la spécificité du poste, **l'intitulé du métier varie** : agent de sécurité, surveillant de magasins, agent de sécurité incendie, agent de gardiennage (parking, magasins, bureaux), agent de sécurité incendie, rondier, agent cynophile, opérateur de télé-surveillance, inspecteur de magasin, agent de sécurité rapproché, garde du corps, etc.

Les missions confiées à un agent de sécurité peuvent donc être multiples. Par exemple, les responsabilités seront différents entre un agent de sécurité mobile qui patrouille avec un chien (agent cynophile) pour protéger les équipements d'un chantier, un agent de sécurité qui travaille à distance, depuis un centre de surveillance et contrôle des écrans, ou encore un agent de sécurité physionomiste à l'entrée d'une boîte de nuit.

Mais en règle générale, le travail d'un agent de sécurité implique de :

- Identifier et prévenir les situations à risque
- Contribuer à réduire l'activité criminelle
- Communiquer et aider les services de police
- Aider les personnes en situation d'urgence

Avec de l'expérience, l'agent de sécurité pourra **faire évoluer sa carrière** et devenir responsable de site, chef d'équipe de sécurité ou dirigeant d'entreprise de sécurité et sûreté.

La carte professionnelle

En France, toute personne qui travaille ou souhaite travailler dans le domaine de la sécurité privé, que ce soit dans la surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage, le transport de fonds, la protection physique des personnes, la sûreté dans les aéroports, la vidéo-protection, la recherche privée ou en tant qu'agent cynophile **doit impérativement disposer d'un numéro de carte professionnelle**. Ce dernier est vérifié par l'employeur avant l'embauche de l'agent de sécurité.

Pour obtenir cette carte professionnelle, il faut être *majeur*, ne pas avoir commis d'actes

répréhensibles et incompatibles avec la profession (conditions de moralité, casier judiciaire vierge) et justifier de son aptitude professionnelle, autrement dit, avoir suivi une *formation professionnelle reconnue* (RNCP, Education nationale ou CQP) ou une équivalence. Pour en savoir+, lire l'article sur comment obtenir sa [carte professionnelle d'agent de sécurité](#).

Les formations

Les principaux modes de formation pour devenir agent de sécurité sont la formation initiale et la formation professionnelle continue. La **formation initiale** est assurée par le système éducatif d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire, public ou privé. Elle vise d'abord l'acquisition de compétences par une personne qui n'a jamais exercé la profession pour laquelle elle désire se préparer. Cette formation est sanctionnée par un diplôme. La **formation continue** s'adresse quand à elle aux personnes, jeunes et adultes, sortis du système scolaire.

Pour les [agents de surveillance](#), il y a les [CAP d'Agent de Sécurité](#) (CAP AS), MC (Mention Complémentaire «Sûreté des espaces ouverts au public») ou le BP ATPS (Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité) et le BP SP (Bac Pro Sécurité Prévention) qui représentent les diplômes de base de l'Education nationale.

Niveau CAP, il existe également le [CQP APS](#) (Certification de Qualification Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité) accessible en 140 heures sans condition de diplôme.

Et il y a aussi le Titre Professionnel Agent de sûreté et de sécurité privée (TP A2SP)

Dans l'enseignement supérieur, on trouve une Licence Professionnelle "Sécurité des biens et des personnes" – Université Descartes Paris V et le Master Professionnel "Ingénierie des Risques" – Université Descartes Paris V. Avec un bac +3 ou un bac +5, on occupe directement un poste d'encadrement.

Pour les [agents de sécurité incendie](#), le SSIAP Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes est une formation qui permet d'accéder à une hiérarchie de fonctions dans les métiers de la sécurité incendie. Elle se décline en 3 degrés, [SSIAP 1](#) (les bases de la sécurité incendie), [SSIAP 2](#) (management et direction de l'organisation des secours) et [SSIAP 3](#) (réglementation en vigueur, code du travail, accessibilité pour les personnes handicapées en fauteuil roulant, installations classées pour la protection de l'environnement). Elle est obligatoire pour le personnel de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes, souhaitant intégrer une équipe en établissement classé ERP (Etablissement Recevant du Public) ou IGH (Immeuble de Grande Hauteur).

Pour [travailler dans la protection rapprochée](#) ou comme **garde du corps**, il existe plusieurs titres de niveau 4 comme l'APR (Agent de protection rapprochée), l'APP (Agent en protection des personnes), l'A3P (Agent privé de protection de personnes) ou encore l'APPR (Agent privé de protection rapprochée).

Pour [devenir agent cynophile](#) ou maître chien, il existe différentes certification comme le CQP ACS

(Agent Cynophile de Sécurité), le titre ACCSP (Agent Conducteur de Chien en Sécurité Privée) qui est un titre valant aptitude préalable, c'est à dire que vous n'avez pas à passer un cqp pour le valider et la formation ASCC (Agent de Sécurité Conducteur de Chien) qui nécessite d'avoir le CQP APS, un titre ASP ou une équivalence d'expérience en tant qu'Agent de Sécurité.

Il y a aussi un CQP pour [devenir videur de boîte](#) de nuit et travailler dans la **sécurité événementielle**, c'est le CQP ASENE : Agent de Sécurité dans les Établissements de Nuit et événementiels

Pour certaines missions, des modules de **formation spécifiques** sont nécessaires. On trouve les formations Sauveteur Secouriste du Travail (SST), Equipier de première intervention (EPI), Equipier de seconde intervention, Formation aux Premiers Secours (FPS), Habilitation Electrique des Personnels non électriciens – HO BO, Risque Chimique, Utilisation de l'A.R.I.C.O. (Appareil Respiratoire Isolant à Circuit Ouvert) qui peuvent faciliter le recrutement.

Aujourd'hui, il est aussi possible de suivre des **formations à distance** pour devenir agent de sécurité. Le diplôme ainsi obtenu permet la délivrance de la carte professionnelle en sécurité privée, et pour certains une équivalence SSIAP reconnue. La formation diplômante par correspondance peut s'avérer être un moyen pratique et confortable pour devenir agent de sécurité privé : vous êtes accompagné pendant une durée de 3 ans et vous avancez à votre rythme.